



BICQUELEY

INFORMATION

COMMUNICATION

 N°2023/002

Le Mot du Maire

Bonjour

Les beaux jours sont de retour et les activités de jardinage ou bricolage reprennent. Je vous demande de respecter **impérativement** votre voisinage par l'application des horaires autorisés par arrêté préfectoral. Les limites fixées pour l'émission de nuisances sonores vont - de 08h à 20h pour les jours ouvrables – de 09h à 12h et 15h à 19h pour les samedis – de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Nous vous informons, sur 3 supports numériques Facebook, Intramuros et site internet de la Commune de l'actualité Municipale. Ces informations sont publiées pour vous aider, aussi il est très désagréable d'avoir des commentaires partisans et farfelus en retour et bien sûr dans l'anonymat. Nous sommes preneur de bons conseils, n'hésitez pas à venir nous voir.

Suite des travaux d'enfouissement des réseaux et d'amélioration de la sécurité de la rue Nicolas Chenin, le bureau d'étude instruit le dossier pour des travaux espérés en 2024.

Bonne lecture à tous.

Budget

L'ordre du jour du Conseil Municipal du 12 avril 2023 a été consacré à l'examen et à l'approbation du compte administratif de l'année 2022 suivi du vote du budget primitif de l'année 2023

Le compte administratif établi par la Commune retrace l'ensemble des opérations de recettes et dépenses de 2022 effectuées l'an dernier, sa présentation est analogue à celle du compte de gestion qui restitue les comptes établis par la trésorerie.

Cette année encore, les résultats du compte de gestion sont conformes à ceux du compte administratif de la Commune

1 - Après présentation des chiffres, le compte administratif de l'année 2022 a été approuvé

Le bilan global de clôture s'élève à 444 244,08 € : 496 567,47 € en fonctionnement diminué du résultat négatif de 52 323.39 € en investissement, à l'origine de ce déficit en investissement l'écart important entre les subventions escomptées et celles réellement accordées.

Cet excédent a été affecté comme suit : 52 323,39 € en réserves et 444 244.08 € en fonctionnement.

2 - Le Budget 2023 d'un montant total de 1 604 649 €

Est réparti en fonctionnement pour 1 121 325 € et en investissement pour 483 324 €

L'essentiel de nos recettes provient :

- de la perception des impôts locaux, taxes sur le foncier et sur le foncier non bâti en baisse, et taxe d'habitation sur les résidences principales,
- de la dotation globale de fonctionnement,
- de la vente de bois et affouages
- d'éventuelles subventions de l'Etat dont le montant varie selon le projet et les enveloppes attribuées en local

La location des appartements et garages communaux couvre le remboursement des emprunts contractés lors de leur construction.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement consacrées à la rémunération du personnel, aux factures liées à la consommation énergétique, à l'entretien du patrimoine communal

L'adhésion de la Commune aux marchés groupés négociés par la métropole du Grand Nancy a permis de limiter l'augmentation de nos factures d'énergie.

Les principales dépenses programmées en 2023 :

- le remplacement de la chaudière du bâtiment mairie-école
- l'amélioration de l'Aire de jeux pour les petits. Dossier à l'étude

Ces projets sont bien sur conditionnés à l'octroi de subvention de la part de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental. Ainsi, l'installation d'un pump track (circuit à bosses) initialement prévue cette année est reportée à 2024.

.../...

Nous envisageons également le remplacement des 150 chaises de la Salle des Fêtes.

Le devis d'un montant de 31 000 € relatif aux travaux de réfection du chemin communal n°1 dit de Sexey vient d'être signé. L'entreprise chargée de les réaliser devrait intervenir dans les prochaines semaines.

Le prolongement du passage en Led de l'éclairage public Rue Nicolas Chenin est imminent, le devis d'un montant de 22 000 € a été également signé.

3 - Les Taxes

Le Conseil Municipal suit la proposition de M le Maire et décide de ne pas augmenter la part communale des 3 taxes dont le taux reste fixé à :

9.63% pour la taxe d'habitation, 29.44% pour la taxe sur le foncier bâti et 25.37% pour le foncier non bâti.

La recette totale attendue avoisine les 214 000 €

Une mauvaise nouvelle cependant pour les contribuables puisque les valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la taxe foncière sont revalorisées au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation publié par l'INSEE au mois de novembre précédant la taxation : cette variation à la hausse du coefficient pour 2023 induit une augmentation de 7,1% de la base de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

4 – La côte Chapiron

Un géomètre est enfin venu borner la partie communale de la côte Chapiron en vue des futurs travaux. A noter : une grande avancée sur le financement des travaux dont le montant, estimé à 3 millions d'euros, sera pris en charge par le Conseil Départemental et l'Etat. L'année 2023 est toujours une année d'étude, l'abattage des arbres pourrait être entrepris en fin d'année

5- Résidence Valcourt

Afin de sécuriser la circulation et prévenir tout accident, la matérialisation du rond point vient d'être réalisée ainsi que la ligne médiane au dernier virage à l'entrée de la résidence.

4- Les subventions aux associations

Un total de 2 700 € a été attribué selon la répartition ci-dessous :

Associations	Montant €	Associations	Montant €
Bicqueley Animation Loisirs	200	Club Animation St Charles	200
Sentiers des Deuilles	200	Radio Déclic	200
1 Rose, Espoir	200	ADMR « La Bouvade »	200
Bicqueley Moto Cross	200	Restos du Coeur	200
Etoile Sportive de Bicqueley	0	Les Orphelins de Pondichéry	200
Bicquicouture	200	AIEM Adapei (Brioches de l'Amitié)	200
Comité des Fêtes 500 €			

La subvention réservée au Club de Football lui sera attribuée en septembre en fonction de la constitution des nouvelles équipes.

🔗 Elections sénatoriales

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 9 juin (comme dans toutes les communes de France) pour procéder à la désignation de délégués et délégués suppléants qui voteront le dimanche 24 septembre 2023 pour le renouvellement des mandats des sénateurs. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans, la durée du mandat est donc de six ans. En **Meurthe-et-Moselle**, 4 sièges de sénateurs sont à pourvoir.

🔗 Enquête Statistique sur l'Histoire de la vie et le patrimoine des ménages

L'Insee réalise, entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. Dans notre Commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de vous interroger, prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Pour plus d'info : <https://www.insee.fr/fr/information/2964509>

.../...

🌀 **Composteur Partagé – LE COMPOSTAGE**, une bonne astuce pour réduire ses déchets !!

Le site de compostage partagé installé depuis le 23 mars sur le chemin qui longe la Bouvade (derrière l'église), se porte bien ! 20 bio seaux (ou seaux de cuisine) ont été remis aux participants lors de l'animation. Déjà 600 litres de bio déchets apportés, soit autant de déchets en moins dans la poubelle ménagère... et fini les odeurs.

Petit rappel des usages : le module 1 de compostage reçoit les épluchures (agrumes acceptés), les restes alimentaires, les légumes et fruits gâtés, les noyaux et les coquilles de noix, noisettes, pistaches... les coquilles d'œufs écrasés, le marc de café et de thé avec le filtre papier (si dosettes en papier, il convient d'ouvrir la dosette), les bouquets fanés, les plantes en pot fanées. Une fois le bio seau vidé dans le module de compostage, il est important de recouvrir avec le broyat situé dans le module 2. Sans cela, les odeurs et les moucheron se développent. Et c'est ce qui permet le processus du compostage grâce à l'apport en bois et à une aération convenable due aux morceaux de bois concassé.

Les déchets verts de jardin tels que la pelouse ou les tailles de haie ne sont plus autorisés car ils remplissent le composteur trop rapidement et perturbent son fonctionnement. Il convient de les utiliser comme paillage dans le jardin (tonte et petites tailles au pied des arbres et arbustes ou dans le potager) ; si les quantités dépassent une utilisation en paillage, ils peuvent être déposés à la déchèterie verte du village.

🌀 **Ecole**

Les inscriptions pour la prochaine rentrée confirment bien la baisse de la démographie, en effet nous n'avons inscrit que 5 nouveaux élèves mais également 2 inscriptions en attente, mais ceci n'est que passer et nous restons optimistes à la lecture de l'état civil 2021.

L'effectif de 83 élèves serait ainsi réparti :

Chez Pascale : 3 PS+ 15 MS = 18

Chez Jérôme : 11 GS+ 10 CP = 21

Chez Sophie : 11 CE1 + 15 CE2 = 26

Chez Eric : 8 CM1 + 10 CM2 = 18

10 élèves entreront en 6^{ème} en septembre

Les 46 élèves en classe de CE et CM ont été enchantés de leur voyage à Paris des 25 et 26 mai

Il faut dire que le programme était réjouissant : Visite du Musée des Arts et Métiers, montée au 3^{ème} étage de la Tour Eiffel, promenade en bateau mouche et circuit touristique de la Capitale ... sans oublier repas au Mac Do à Vitry le François sur le chemin du retour, tous sont rentrés la tête pleine de beaux souvenirs. Belle réussite après 6 ans sans voyage !!!!

Le montant total du séjour est de 6100 euros : Participation mairie est de 2033,33€ de la mairie/ Participation coopérative scolaire 2466,67€ et Participation des parents 1600 euros (35€ par enfant).

Les PS/MS et les GS/CP ne seront pas en reste, une sortie est programmée à leur intention **le 4 juillet prochain au Parc naturel régional de Lorraine à la Maison forestière du Père Hilarion près de Thiaucourt**. Ils rencontreront les animateurs de l'Association les Semeurs d'artS. Les enfants participeront à 4 ateliers. Un pique nique sera partagé avec un objectif à relever : 0 déchet !!

Le financement de cette sortie sera pris en charge par la Coopérative scolaire pour les animations (550€) et par le budget transport de la Mairie pour le déplacement en bus (465€)

30 juin 18 h: Fête de l'Ecole avec un spectacle type Bollywood où les enfants partiront d'Inde et parcourront différents pays (La France, l'Afrique, l'Amérique et le Brésil) pour revenir en Inde et fêter Holi, la fête des couleurs.

Ce beau projet a pu voir le jour car l'école a pu percevoir un financement de la part de la DRAC qui a permis l'intervention de professeurs de la MJC de Toul (danse, chant et théâtre) et sans oublier le partenariat avec l'association "Des Orphelins de Pondichéry" avec laquelle l'école est toujours en lien.

Les costumes seront confectionnés par les lycéens de Cugnot et par un des clubs de coutures de Bicqueley. Le spectacle sera suivi d'un repas façon auberge espagnole qui permettra de partager les plats apportés par les nombreux convives et une buvette sera ouverte au fond du jardin.

Félicitations à Sylas, Lylou, Maé, Léo, Hugo en classe de CM2 récompensés à l'Académie Française.

Lors de leur participation à l'émission Cache Cache micro, ils ont réfléchi et travaillé à la définition des 2 mots choisis par des adultes : « hivernage et synchrone », ils se sont enregistrés avec leurs définitions possibles et ont donné ensuite la bonne définition des mots. Cet exercice permet de développer la communication entre classes, l'expression orale, l'écriture, l'esprit critique, l'écoute des autres.

Leur travail a été transmis à l'Académie Française, dans le cadre du concours « Dis moi 10 mots ». Le jury à l'unanimité a retenu leur dossier et les 5 lauréats se sont retrouvés à Paris dans la prestigieuse salle des séances de l'Académie pour recevoir leur prix. Bravo à tous les 5 pour ce travail d'équipe et cette belle récompense !!!

🌀 **Les 6 jours du Toulinois :** se dérouleront du 18 au 24 juin. La finale est prévue à Bicqueley le samedi 24 juin. Départ salle des Fêtes : 16h pour un parcours de 10.5kms. Tarif inscription à l'avance 12€- sur place 13€ - Pour plus de renseignements sur le site : ustoulathle.fr

.../...

☛ Sentiers des Deuilles

Bilan de la 20^e randonnée des Deuilles à Allamps le dimanche 2 avril -Temps exécrable

Participants : Sur les 96 préinscrits, 22 ne se sont pas présentés, par contre 58, malgré la forte pluie matinale, se sont inscrits au départ. Les 132 participants ont été très satisfaits du balisage des 4 circuits proposés (9, 16, 21 et 30km), de la qualité, de la quantité et de la convivialité des ravitaillements.

Rendez vous l'année prochaine le dimanche 7 Avril 2024 au départ d'une autre commune avec, on l'espère, une météo plus favorable.

Prochaine sortie : samedi 23 septembre à Thuilley aux Groseilles -Départ à 9h (salle des Fêtes) de 2 groupes (10 et 12km). Randonnées accompagnées - Participation gratuite. Suivi d'un barbecue –

Informations et renseignements complémentaires sur notre site internet : sentiersdesdeuilles.com

☛ **Fête Patronale** : Nouveauté cette année **les manèges** s'installeront les 8 et 9 Juillet dans le **périmètre de la Salle des Fêtes** La commune offrira des tickets de manège aux élèves de la Maternelle et du CP, et les plus grands du CE au CM recevront des jetons pour la machine pousse pièces.



A l'occasion de la fête du village

Les 08-09 juillet 2023

Le Comité des Fêtes
organise

Une soirée paella avec D.J.



L'animation musicale est assurée par le
D.J. Didier MARCHAL

SAMEDI 08 JUILLET

- 15 H ouverture de la buvette –sandwichs frites
- **20 H soirée Paella** sur réservation maxi 90 personnes

DIMANCHE 09 JUILLET

- 15 H ouverture de la buvette et sandwichs frites

Coupon de réservation soirée paella

23 € le repas (hors boisson) pour les personnes résidant à Bicqueley /25 €(hors boisson) pour les extérieurs de Bicqueley - Places limitées à 90 personnes

Coupon à déposer en mairie à M Jacques HUMBERT 25 résidence Valcourt. ou à Mme Andrée DEGRESE

Les chèques sont à libeller au nom du BCF et à rendre au plus tard le 04 juillet 2023.

Nom	Prénom	Bicquicantois(e) 23€	Autres 25€	Nbre de pers	Total

Nous espérons que cette nouvelle formule vous convienne et que vous soyez nombreux à partager ce moment de convivialité.

QUEL EST LE LIEN ENTRE LE CANAL DE LA MARNE AU RHIN ET BICQUELEY ?

Du tunnel de Foug (percé en 1840 et d'une longueur de 866 mètres) et sa double écluse N°14 et 14 bis, à TOUL ST MANSUY(écluse n° 27), on y dénombre 14 écluses .
4 sur Foug (n°14 et 14 bis écluse double, n°15, n°16, n°17)
7 sur ECROUVES (n°18, n°19, n°20, n°21, n°22, n°23, n°24)
3 à TOUL (n°25 près de la gare, n°26 non loin du cimetière, et n°27 à ST MANSUY, cette dernière assure le lien avec la Moselle canalisée.

Le niveau du bief à la hauteur de l'écluse n°14, en amont, est de 246 mètres alors qu'il n'est plus qu'à 202 mètres en aval de l'écluse n°27. A chaque bassinée c'est entre 300 et 400 m3 d'eau qui passe du niveau haut au niveau bas multiplié par les 14 écluses, ce qui crée un déficit important surtout en période de sécheresse et d'affluence du trafic, à la sortie du tunnel de Foug.

D'où la création des stations élévatrices de VALCOURT (1878 pour la première, au delà de la passerelle, et 1897 pour la seconde, celle toujours en activité, ateliers des voies navigables) plus connue des BICQUICANTOIS qui se rendent à TOUL que celle de PIERRE LA TREICHE (en 1880) l'eau pompée dans la Moselle alimente une rigole de 13.5 kms qui se dirige au dessus de l'écluse n°14 de Foug et permet de maintenir le bon niveau du canal en période de sécheresse , entre Foug et ST MANSUY. Une partie cachée de cette alimentation est située sur BICQUELEY. (Vers Valcourt, entre le carrefour de Pierre la Treiche et l'ex ferme HERGOTT, route de COLOMBEY)

EN LIMITE DE TERRITOIRE, VERS TOUL, UNE INFRASTRUCTURE CACHEE,

LIEE AU CANAL DE LA MARNE AU RHIN. (récit bleuté)

La station de PIERRE LA TREICHE, qui date de 1880, qui permettait également, par un tuyau de diamètre 0.65 mètre, de monter l'eau sur la cote LINGOUTTE (au dessus de la ROCHOTTE) environ 40 mètres de dénivellation. Ensuite par gravité l'eau se dirigeait vers TOUL, toujours sur le haut de la cote, dans une rigole trapézoïdale et traversait plusieurs bassins réservoirs avant de descendre dans un tuyau d'1 mètre de diamètre, et d'une longueur de 965 mètres, (sur le territoire de BICQUELEY) peu avant le carrefour PIERRE LA TREICHE - BICQUELEY et rattraper le chemin de BOUILLU (ex chemin de PIERRE LA TREICHE à TOUL) , passant le petit pont du même nom, (réception travaux 1879) et remontant jusqu'à la ferme « HERGOTT » (au bout de la voie romaine, avant la route TOUL-COLOMBEY LES BELLES) Ce premier siphon dénommé « siphon des BOUVADES » . Ensuite la rigole redevenait à ciel ouvert (aujourd'hui elle est disparue, l'agriculteur du coin l'a démantelé sur plusieurs centaines de mètres) Mais on l'aperçoit encore à la hauteur du fort du TILLOT, avant qu'elle ne reprenne l'aspect d'un tuyau, toujours de 1 mètre de diamètre, pour traverser le fond de GARE LE COL (siphon de GARE LE COL) passer au dessus du ruisseau du même nom, avec possibilité de vidange, ensuite au dessous de l'ex voie de chemin de fer stratégique DOMGERMAIN- CHAUDENEY et enfin remonter vers TOUL-La Croisette où elle reprenait l'apparence de rigole pour rejoindre celle qui montait par VALCOURT et se diriger enfin vers BOIS LE COMTE et la réserve de Foug.

C'est à la suite de plusieurs années de sécheresse, occasionnant le ralentissement du trafic du canal de la Marne au Rhin que la décision de créer des stations de relevage fût prise. Ces 2 usines permettaient de refouler jusqu'à 107000m3 en 24 heures. Entre 1897 et 1905, seule celle de Valcourt restait en activité, passant d'un mécanisme à vapeur à celui de l'électricité en 1948. Et la cheminée démontée en 1963. Au départ elles étaient hydrauliques utilisant le dénivelé des barrages de Pierre la Treiche et celui de Valcourt.

Sur la cote "LINGOUTTE" sortie de l'eau élevée depuis

la station de PIERRE la TREICHE

MEURTHE-ET-MOSELLE
Toul, 10 août. — Le 1^{er} août, Justin Claudel, âgé de 22 ans, canonnier au 6^e bataillon d'artillerie de forteresse, en détachement au fort du Thillot, près de Toul, se promenait avec deux de ses camarades, les nommés Hatoy et Klein, lorsqu'arrivé près du bassin situé à l'embouchure du siphon de la rigole d'alimentation du canal, sur le territoire de Bloquelois, il manifesta l'intention de se baigner et engagea ses compagnons à faire comme lui. Ceux-ci s'y étant refusés, Claudel se déshabilla et dit en se plaçant à l'entrée de la bouche du siphon : « Vous allez voir comme je vais plonger » et se lança la tête la première dans le bassin.
Au bout de quelques secondes, Hatoy et Klein ne le voyant pas reparaitre et ayant cru entendre un gémissement, pensèrent que Claudel se noyait.
Ni l'un ni l'autre ne sachant nager et, de plus, ce bassin mure et en forme d'entonnoir étant très dangereux, il leur fallut recourir à d'autres moyens pour tâcher de sauver leur camarade. Hatoy courut à l'auberge Chrétien, si ce non loin de là et en revint bientôt avec divers instruments de sauvetage; pendant ce temps, Klein était allé au fort et ramenait le soldat Belle Louis qui, sans prendre la peine de se dévêtir entièrement et sans calculer le danger, plongea dans le bassin à diverses reprises, mais sans résultat.
Plusieurs personnes étant venues en aide aux militaires, les recherches furent continuées activement; mais la nuit étant arrivée, on fut obligé de les cesser.
Ce n'est que le lendemain vers six heures du matin que le corps du malheureux Claudel put être retiré.



Traversée de Gare le Col (siphon)



La rigole vers BOIS le COMTE-DOMGERMAIN